



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/940
19 avril 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ESPAGNE

Cinquantième session
Points 8 et 44 de l'ordre du jour

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

Lettre datée du 19 avril 1996, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies

En ma qualité de Président du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, je suis chargé par ce dernier de vous faire tenir ci-joint le texte de la décision adoptée par le Mouvement au cours de la réunion du Bureau de coordination tenue ce matin. Dans cette décision, le Bureau demande une reprise de la cinquantième session de l'Assemblée générale afin d'examiner la question des attaques militaires lancées par Israël contre le Liban et leurs conséquences au titre du point 44 de l'ordre du jour intitulé "Situation au Moyen-Orient".

Le Chargé d'affaires par intérim,

Représentant permanent suppléant

(Signé) Andelfo GARCIA
